

Lutte contre la mendicité: création de 16 centres sociaux pilotes

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-05-2008 22:57:52

La ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, Mme Nouzha Skalli a annoncé que son département a programmé la création de 16 centres sociaux pilotes dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre la mendicité 2008-2012.

En réponse à une question orale à la Chambre des Conseillers sur la prolifération du phénomène de la mendicité dans les villes marocaines, la ministre a souligné que cette stratégie englobe plusieurs programmes visant à endiguer la mendicité, notamment celles des enfants.

Elle a ajouté que son département a préparé plusieurs programmes ayant pour but la protection des enfants en situation précaire, en particulier le programme "IDMAG" pour la réinsertion des enfants des rues et celui relatif à la lutte contre le travail des petites bonnes.

L'enquête nationale sur la mendicité, réalisée par le ministère en 2007, a révélé l'existence de 195.000 mendiants au Maroc dont 51 pc sont femmes et 11,5% des enfants âgés de moins de 18 ans qui sont soit des orphelins, des enfants des rues ou candidats à l'émigration clandestine, a-t-elle rappelé.

Mme Skalli a attribué les causes de l'augmentation du nombre des mendiants à la pauvreté (51,8%), l'handicap (12,7%), la maladie (10,8%) ou le chômage, affirmant qu'une action commune de tous les secteurs et le renforcement de la coordination entre le gouvernement, les collectivités locales et la société civile permettront de faire face cette problématique.

Elle a, dans ce cadre, souligné que la lutte contre le phénomène de la mendicité requiert la réinsertion familiale, l'intégration socio-économique à travers la création d'activités génératrices de revenu, l'octroi de micro-crédits et la mise à niveau des établissements de protection sociale à travers l'équipement, la gestion et l'encadrement.

Le programme lancé par le ministère dans les villes de Rabat, Casablanca et Fès, avait pour principal objectif d'inciter à la solidarité et de mettre en garde contre l'encouragement de la mendicité professionnelle, a rappelé la ministre.

Elle a, en outre, souligné que 55% du budget de son département est consacré aux établissements de l'entraide nationale présents dans toutes les provinces et préfectures du Royaume, précisant que les centres sociaux gérés par ces structures sont au nombre de 2.200 bénéficiant à un total de 210.000 personnes, et dont 35% d'entre elles sont chargées de la protection des personnes âgées, soit plus de 3.500 bénéficiaires.

MAP